

# La Rentrée du Parlement

## Hommage à M. P. Deschanel à la Chambre et au Sénat

La reprise des travaux parlementaires s'est effectuée hier à la Chambre, où M. Raoul PERRET a prononcé l'éloge funèbre de M. Paul Deschanel.

Le Président du Conseil s'est associé à l'hommage rendu à la mémoire de l'ancien Président de la République et la séance a été levée en signe de deuil.

Au Sénat, la séance de rentrée a été consacrée, tout entière à la mémoire de M. Paul Deschanel.

M. Léon BOURGEOIS a prononcé un long discours, où il a retracé la carrière de l'ancien Président de la République et l'importance de son rôle politique et parlementaire.

M. MAUNOURY associa le Gouvernement aux paroles prononcées par le Président du Sénat.

La séance fut ensuite levée en signe de deuil.

# Les Interpellations à la Chambre

## La Question des Pétroles

A la reprise de la séance de la Chambre, l'Assemblée décida la discussion immédiate des quatorze interpellations déposées sur le bureau de la Chambre.

M. LACOTTE aborda la question des pétroles. Il retraça les phases de la lutte ouverte entre les compagnies anglaises et américaines, pour l'accaparement du pétrole mondial et reprocha à M. Barthou de s'être fait, en l'occurrence, le serviteur de la politique anglaise.

## La Politique Extérieure

M. André TARDIEU a prononcé un long réquisitoire contre la politique des gouvernements Briand et Poincaré.

« Les avantages que la France pouvait retirer du Traité de Versailles ont été en diminuant après chacune des négociations qui ont eu lieu entre les Alliés et à Gènes, nous avons accepté le moins essentiel à la même table que les représentants des Soviets. Tels sont les principaux griefs que formule le député de Seine-et-Oise.

## Une nouvelle interpellation

Marcel Sembat, député socialiste de la Seine, a déposé une demande d'interpellation sur les résultats de la conférence de Gènes et sur la politique extérieure de la France.

## Un projet de loi contre l'impôt sur les salaires

Paris, 23 mai. — Aujourd'hui a été déposé sur le bureau de la Chambre, par M. Crespel, une proposition de loi tendant à la suppression de tout impôt ou taxe sur les indemnités, traitements et salaires tant en ce qui concerne l'impôt caducitaire que l'impôt général complémentaire.

# Les Syndicats Professionnels et la loi sur les loyers

Paris, 23 mai. — La commission supérieure des loyers vient de décider que les syndicats professionnels et les Unions des Syndicats ont le droit de la prorogation professionnelle de cinq années pour les locaux loués par eux et destinés à la réunion de leurs membres.

Il s'agit des secrétaires de syndicats de métallurgistes, du bâtiment, des chapeliers, et des chimistes, qui avaient loué des locaux pour servir de sièges à ces divers syndicats dont les membres s'y réunissent pour discuter leurs intérêts professionnels et y entretiennent les services nécessaires à cet effet.

L'arrêt de la commission supérieure qui statue sur la question fait, en somme, application de la dernière loi sur les loyers.

Les syndicats professionnels ainsi que les Unions de Syndicats ont pour but l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels ou commerciaux de leurs membres et, par là, ils ont le caractère professionnel. Le bénéfice des dispositions des lois du 9 mars 1918 et du 31 mars 1922, s'étend ainsi aux personnes morales et aux associations de personnes, comme aux personnes physiques ; il faut et il suffit, que l'usage des locaux soit professionnel.

# Conflit municipal à Toulouse

Toulouse, 23 mai. — On rapporte que les conseillers municipaux radicaux de Toulouse, au nombre de 22, auraient informé le maire, M. Paul Faug, qu'ils donneraient leur démission collective si le clergé assistait dimanche à l'inauguration d'une statue de Jeanne-d'Arc, à côté de la municipalité.

# Deux 'Bat' d'Al' boulonnais ont expié leurs crimes

## Louillelle et Cadet ont été guillotins hier à Paris

Paris, 23 mai. — Ce matin, au lever du jour, deux assassins ont payé leur dette à la société. Il s'agissait de deux anciens 'bat' d'Al, Louis Louillelle et Louis Cadet, condamnés à mort le 23 février dernier par la cour d'assises de la Seine, tandis que leur complice, un débutant le jeune Jacques Palbras, était condamné également à deux ans de prison avec sursis.

## Leurs crimes

En plus de quatre cambriolages, dans l'un desquels avaient été tués par Palbras, Louillelle et Cadet avaient à répondre de deux assassinats. En juillet 1921, à Boulogne-sur-Mer, le cadavre d'un débilite, Mme Deschêver, était trouvé dans sa cuisine, étendu sur le dos, la tête enserée par un fil de fer tordu en corde et appliqué sur la bouche et le nez, la langue coupée, les bras et les jambes ligotés. Les assassins, comme ils l'ont avoué, avaient entraîné la exagérée dans son arrièr-pensée pour se venger les mains de Louillelle et Cadet qui avaient eu l'habitude de la tuer et renversée. Puis, aidé de Louillelle, il avait baillonné. Ils avaient pris dans les tiroirs 400 francs environ. D'après leurs dires, ils n'avaient pas eu l'intention de tuer, mais l'assassin avait fait son œuvre.

Six jours plus tard, à Ivry, ils pénétraient chez Mme Bertrand, âgée de 83 ans, habitant rue Molière. Se jetant sur elle, ils la ligotèrent à la cravatte et à ces recherches particulières beaucoup de recherches de la justice, Mme Bertrand, elle aussi mourut étouffée. On trouva en la possession de Louillelle et de Cadet plusieurs obligations ayant appartenu à leur victime.

Au cours des débats, ils avaient fait des aveux complets, mais avec un cynisme qui leur valut la juste sévérité du jury.

# L'expiation

Paris, 23 mai. — A 3 heures 50 du matin, les bois de justice étaient dressés à l'emplacement habituel, boulevard Arago. A minuit, le rejet de son pourvoi, Louillelle ne manifesta aucune émotion.

Le condamné refusa une cigarette et le verre de rhum qu'on lui présentait. Il ne voulut pas non plus entendre la messe.

Les autorités se présentèrent ensuite à la cellule de Cadet qui, lui, entendit l'office, célébré par le pasteur protestant Beuzec.

A l'allocution ordinaire du substitut qui le révéla, Cadet répondit :

« Quand on a eu le courage de donner la mort, on a celui de la supporter ».

Il n'accepta, lui non plus, ni la cigarette ni le verre de rhum qu'on lui offrait.

A 4 heures 30, le véhicule cellulaire paraissait face à l'échafaud.

Louillelle en descendait le premier et se dirigeait vers la guillotine. Sa tête tombait à 4 heures 27.

A 4 heures 28, c'était le tour de Cadet, et justice était faite.

Les deux condamnés sont morts courageusement.

Les corps ont été dirigés sur le cimetière d'Ivry où ont été réclamés par la Faculté de médecine.

# LE DRAME QUOTIDIEN

## UN PERE DE FAMILLE A EGORGE SA FEMME ET TENDE DE SE SUICIDER

Avignon, 23 mai. — M. Guillaume Teuli, âgé de 56 ans, cordonnier, père de six enfants, a tranché la gorge à sa femme avec un rasoir et a ensuite tenté de se faire justice.

## UN PROFESSEUR DE MEDECINE A ETE TUE PAR SA FEMME

Anconis, 23 mai. — Un drame conjugal vient de se produire à Oudon, près d'Anconis. Un professeur de l'école de médecine de Nantes, le docteur Louis Fortuneau, a été tué hier, vers 14 heures, d'un coup de revolver par sa femme, avec laquelle il était en instance de divorce.

Le docteur Louis Fortuneau, qui était âgé de 43 ans, et père de deux enfants, vivait en faux ménage. Avant d'être tué d'un coup de sonnet, il alla ouvrir la porte et se trouva en présence de sa femme, accompagnée de son petit garçon, âgé de 11 ans.

Mme Fortuneau, armée d'un revolver, tira à bout portant sur son mari qui, atteint dans la région du cœur, s'effondra. La mort fut presque instantanée.

La meurtrière a été arrêtée.

# Deux Drames conjugaux

## UN PÈRE DE FAMILLE A EGORGE SA FEMME ET TENDE DE SE SUICIDER

Avignon, 23 mai. — M. Guillaume Teuli, âgé de 56 ans, cordonnier, père de six enfants, a tranché la gorge à sa femme avec un rasoir et a ensuite tenté de se faire justice.

## UN PROFESSEUR DE MEDECINE A ETE TUE PAR SA FEMME

Anconis, 23 mai. — Un drame conjugal vient de se produire à Oudon, près d'Anconis. Un professeur de l'école de médecine de Nantes, le docteur Louis Fortuneau, a été tué hier, vers 14 heures, d'un coup de revolver par sa femme, avec laquelle il était en instance de divorce.

Le docteur Louis Fortuneau, qui était âgé de 43 ans, et père de deux enfants, vivait en faux ménage. Avant d'être tué d'un coup de sonnet, il alla ouvrir la porte et se trouva en présence de sa femme, accompagnée de son petit garçon, âgé de 11 ans.

Mme Fortuneau, armée d'un revolver, tira à bout portant sur son mari qui, atteint dans la région du cœur, s'effondra. La mort fut presque instantanée.

La meurtrière a été arrêtée.

## En route pour le Tour du Monde en avion

Londres, 23 mai. — Demain, Empire Day, est le jour fixé pour le départ du major Blake, du capitaine Mac Millan et du lieutenant-colonel Broome, pour leur voyage autour du monde en avion.

# Des cadavres autour de l'île de l'épouvante

## On retrouve au large d'Ouessant des naufragés de "l'Egypte"

Brest, 23 mai. — Les canonnières envoyées de Brest sur les lieux du naufrage de "l'Egypte" n'ont trouvé que deux canots de sauvetage vides. Par contre, une chapelle ramené à Brest quatre cadavres, celui d'un officier télégraphiste, d'un passager anglais et de deux matelots hindous non identifiés.

La brume continue à être si forte à Ouessant que les habitants vivent depuis trois jours dans une obscurité complète.

La brume recouvre toute l'île de son voile opaque, et les phares ne cessent de faire entendre leurs lugubres stridences, dominées par le beuglement encore plus puissant du grand phare de Créach. Ouessant est véritablement au moment l'île de l'épouvante. Nos postes de T.S.F. sont marqués par les demandes répétées des bateaux, aux yeux de leur route, et demandant leur position.

## Huit cent mille livres d'or au fond de la mer

Londres, 23 mai. — On confirme que le paquebot "Egypte" avait à bord 800.000 livres d'or et environ 200.000 livres d'argent de destination de l'Inde. Les assureurs du Lloyd qui devront supporter cette perte enverront des experts sur les lieux du naufrage pour déterminer, s'il est possible, d'essayer de sauver une partie au moins de la cargaison.

# Un instituteur indelicat

Dans le courant de janvier dernier, M. Parody, directeur de l'école de la rue de Condé, à Calais, fut assez étonné de ne pas recevoir les mandats de paiement établis à son nom et au nom de ses adjoints. Une réclamation ayant été présentée, des recherches furent faites à la Poste et à la Préfecture. Puis, comme l'enquête ne donnait aucun résultat et qu'il semblait hors de doute que les mandats avaient été égarés, l'autorité préfectorale fit établir des duplicata.

Ces nouveaux mandats furent présentés au bureau du percepteur qui en vérifiant sa comptabilité constata que les mandats originaux avaient été payés. C'est alors qu'une plainte fut déposée à la police locale.

Ce fut la police mobile de Lille qui ouvrit l'enquête. Bientôt deux inspecteurs arrêtèrent un instituteur adjoint à l'école de la rue de Condé, le nommé Jules L., âgé de 39 ans, qui fut conduit à Boulogne. Lundi matin on apprit que l'autorité académique avait suspendu de ces fonctions l'indelicat fonctionnaire.

D'après l'enquête, c'est Jules L., qui aurait dérobé les mandats et les aurait faussement signés du nom de son directeur et de ses collègues pour en obtenir le paiement. Mais la gravité de l'inculpation qui pèse sur lui, le parquet de Boulogne a fait remettre l'instituteur en liberté provisoire.

On croit qu'une solution rapide sera donnée à cette affaire en raison de l'attitude de l'inculpé, qui aurait passé des aveux.

# Un avion postal en panne a atterri à Maubeuge

Un avion faisant le service postal entre Paris et Bruxelles a dû atterrir hier vers 3 heures de l'après-midi, sur le champ d'aviation du Pont-Allant, à Maubeuge, par suite d'une panne. Cet avion était piloté par l'aviateur Portal et avait à bord M. Hégener, journaliste, venant d'Amsterdam.

L'appareil a pu reprendre son vol vers Paris, aujourd'hui, vers 2 heures de l'après-midi, une fois les réparations terminées.

# Les Parlementaires belges n'iront pas à Vienne

Mardi a eu lieu, à Bruxelles, une réunion des députés et sénateurs à l'effet de savoir si une délégation serait envoyée à l'Assemblée plénière de la conférence interparlementaire de la paix et de l'arbitrage qui doit se réunir prochainement à Vienne.

Par 19 voix contre 12, les parlementaires belges décidèrent de s'abstenir parce que les Allemands n'ont pas fait de déclarations assez nettes sur les responsabilités de la guerre.

# PARIS-BRUXELLES

Aujourd'hui, à minuit, de Pavillons-sous-Bois, partira la course Paris-Bruxelles, comportant 410 kilomètres, sur lesquels cent et quelques concurrents vont batailler avec ardeur.

# En route pour le Tour du Monde en avion

Londres, 23 mai. — Demain, Empire Day, est le jour fixé pour le départ du major Blake, du capitaine Mac Millan et du lieutenant-colonel Broome, pour leur voyage autour du monde en avion.

# Les grandes grèves dans le Nord

## Des arrestations de militants extrêmistes ont suivi hier une manifestation de grévistes tourquennois

Hier matin, à la Maison du Peuple de Tourcoing, les grévistes teinturiers et menuisiers, au nombre de 1.500, s'étaient réunis. Des grévistes signalèrent que durant la nuit avaient été apposées dans la ville des affiches émanant de la Bourse du Travail, émissives qui commentaient la situation.

L'assistance décida, sur-le-champ de manifester en ville et le départ fut donné par les grévistes eux-mêmes.

Sucessivement, rue de Gand, chez Vandermarlier et place des Halles, chez Desmet, les grévistes obligèrent les défilants à enlever les affiches signalées. Puis, la manifestation se rendit rue de Guisnois, à la Bourse du Travail émissives. Tandis que quelques manifestants arrachaient les affiches placardées à la porte de la Bourse du Travail, une échauffourée se produisit. Des coups furent échangés. Quelques vitres volèrent en éclat dans la bagarre, puis la manifestation continua sa route.

Quand les forces de police, appelées par téléphone arrivèrent, le calme était rétabli, grâce aux efforts des militants.

A 11 heures, le calme le plus complet régnait.

A 11 heures 30, des arrestations furent opérées. Sur la route de leurs demeures respectives, Laurand, Depoorter, Knockaert et Serroen étaient arrêtés. Après explications, basées sur les résultats d'une enquête rapidement menée, Depoorter, secrétaire du syndicat textile unitaire et Knockaert Jean-Baptiste, militant du même syndicat étaient maintenus, tandis que Laurand Henri, secrétaire de l'U. D. unitaire et Serroen, membre de la commission du syndicat unitaire textile se voyaient mis en liberté provisoire. L'enquête continue.

Nous apprenons tardivement dans la soirée que deux militants conservés à la disposition de la justice auraient été également remis en liberté.

# Chez les Métallurgistes de la Région Valenciennaise

## Le mouvement continue à prendre de l'extension

Au cours de la journée de mardi, le mouvement de grève des ouvriers métallurgistes commença à Blanc-Misseron, frontière belge, a encore pris de l'extension dans la région de Valenciennes. Il n'y eut aucune reprise mardi dans le établissement de Blanc-Misseron. Les grévistes tinrent une réunion à la Maison du Peuple de Quévrain et la grève fut acclamée.

# A SAINT-AMAND

Comme il était à prévoir de nombreux métallurgistes occupés dans les dix établissements de Saint-Amand, se sont, mardi matin, mis en grève. Le chômage n'est encore que partiel ; un millier d'ouvriers chôment.

# A ANZIN

Le mouvement est actuellement déclenché dans la ville noire. Mardi matin, les 350 ouvriers occupés aux établissements Taza ont quitté le travail.

Aux établissements Turbot, certains ouvriers ont également cessé le travail.

Aux usines Paris-France une entrevue n'aurait donné aucun résultat.

# A BEUVRAGES

A trois heures, au salon de la Place, eut lieu une réunion des grévistes. Plusieurs délégués ouvriers protestèrent contre l'intransigence des patrons, qui maintiennent malgré la hausse continue des vivres leur décision de faire baisser les salaires.

La grève se poursuivra jusqu'à complète satisfaction.

# A MARLY

An Maroq et aux Wagnon-Lits une certaine effervescence règne. Dans ces établissements on s'attend également à la grève.

# Une ménagère de Lys-lez-Lannoy a été brûlée vive

Mme Delersnyder-Bodelle demeurant à Lys-lez-Lannoy, était occupée à allumer son poêle mardi matin, vers 6 heures ; comme elle était un peu en retard pour le déjeuner, elle voulut activer la prise du foyer en imbibant son bois d'un peu d'essence. A peine avait-elle versé ce liquide, que le feu par un retour de flamme se communiqua à ses vêtements et elle fut en peu de temps la proie des flammes. Aux cris poussés par la malheureuse, son mari qui était encore couché, se porta précipitamment à son secours et put, non sans peine, avec l'aide de quelques voisins éteindre cette torche vivante. Elle porta sur tout le corps des brûlures au 1er et 2me degré.

Le docteur Wiot appelé d'urgence, lui donna les premiers soins et vu son état orageux se transféra à l'hôpital de la Fraternité à Roubaix. Mme Delersnyder est mère de trois enfants.

# ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Fournée. Tél. 8.51  
DEPOT CENTRAL : 13, rue du Bassin

# RETOUR DES CORPS DE 28 SOLDATS

Hier sont arrivés en gare de Roubaix, vingt-huit corps de soldats morts pour la Patrie. Le reconnaissance des corps a été faite par M. Théron Henri, adjoint au maire, représentant l'Administration municipale, accompagné de M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement.

Les corps ont été transportés ensuite au dépôt de la rue Labeau de Roubaix par les soins de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Roubaix.

Voici la liste des corps arrivés :

André, ed Duponchel Marguerite, civit; Buchet, Maurice, soldat 136 R. I.; Ballard Arthur J.-B., soldat 136 R. I.; Beltrémieu Henri Joseph, soldat 136 R. I.; Boucher Pierre, soldat 136 R. I.; Boudin Georges-Henri, caporal 136 R. I.; Bouville Georges-Achille, sergent 136 R. I.; Buys Théodore, soldat 136 R. I.; Chatelet Désiré-Jean, soldat 136 R. I.; Corillon Oscar-Arthur, sergent 136 R. I.; Cousseau Pierre-Joseph, soldat 136 R. I.; Danneux Henri-Frédéric, soldat 136 R. I.; Debarge Jules, soldat 136 R. I.; Decroquet Erwan, soldat 136 R. I.; Deignand Albert, sergent 136 R. I.; Delaplace Gustave-Victor, soldat 136 R. I.; Delatre Toussaint, soldat 136 R. I.; Delebarre Paul, adjudant 136 R. I.; Delebarre Edmond, soldat 136 R. I.; Delscluse Louis Gustave, soldat 136 R. I.; Desleu François, soldat 136 R. I.; Delourme René, soldat 136 R. I.; Descombes Fernand-Arthur, soldat 136 R. I.; Deschevaux Victor, soldat 136 R. I.; Desfontaines René, soldat 136 R. I.; Dufrain Adolphe-Edouard, soldat 136 R. I.; Griaux Henri-Achille, sergent 136 R. I.; Verstraete Gustave-Emile, soldat 136 R. I.

Un nouveau convoi de victimes de la guerre étant arrivé, les funérailles solennelles en commun seront célébrées vendredi 26, à 2 h. 30.

# LE COQ DE SAINT-MARTIN

Hier matin, vers 10 heures 30, de nombreux curieux stationnèrent Grand-Place, les yeux fixés sur le clocher en construction de l'église Saint-Martin. La charpente qui doit supporter la couverture en ardoises est en voie d'achèvement. Le moment était venu d'hisser au sommet de l'édifice le grand coq doré qui le surmonte depuis plus d'un siècle et qu'il avait fallu descendre pour procéder à la réfection du clocher.

Un conducteur des travaux s'est chargé de ce soin, qui, dans la construction des bâtiments de ce genre, constitue une sorte de solennité traditionnelle.

# ENFANT Mordu PAR UN CHIEN

Le petit Alphonse Brydenbach, âgé de 10 ans, demeurant chez ses parents, 43 rue Meyerbeer, passant rue d'Éna, avait saisi, vers 8 heures, à été mordu à la jambe gauche par un chien appartenant à M. Edouard Duquesne, charretier, demeurant rue d'Éna, 4. Ce dernier a été invité à faire visiter son chien par un vétérinaire.

# ALIENS

Hier matin, vers 2 heures, le garde champêtre Florin, de Wattrelos, a amené au poste de police du 6e arrondissement, M. Auguste Leclercq, 38 ans, cabaretier, boulevard Gambetta 258, lequel venait d'être frappé d'expulsion définitive.

M. Buchar, commissaire, a ordonné aussitôt le transfert du malade à l'hôpital de la Fraternité.

# La Grande Brasserie à Roubaix-Tourcoing

Nous apprenons que la Grande Brasserie de Lille, qui est la plus puissante coopérative à l'heure actuelle de la région du Nord, car elle groupe, non seulement des milliers d'adhérents, mais encore 16 brasseries qui ont compris l'intérêt de fusionner en une centrale, organise un service de livraisons régulier à Roubaix-Tourcoing.

Voici quels sont les jours de livraisons : Roubaix, lundi et jeudi, Wasquehal-Croix (Lys) et Lannoy, jeudi; Tourcoing et Mouvaux, mercredi et samedi.

La Grande Brasserie non seulement vend des bières en fûts avec ristourne, mais encore le « Bock Excelsior » et elle le livre gratuitement à domicile par 12 litres (avec ristourne).

Pour être coopérateur, il suffit de verser un simple droit d'entrée de 0,50 centimes. Ecrire 112, boulevard Montebello, Lille. Téléphone 1672, 1700, 3348, Inter 83.

# NOS STENOGRAPHEES LAUREATES DU CONCOURS

L'Association Sténographique Unitaire de Paris nous informe que les candidates dont les noms suivent, ont passé avec succès les examens de sténographie du 9 avril dernier.

Examen Commercial Supérieur (120 mots à la minute). — Mlle M.T. Amelot, S. Lorhoir, J. T'Kini, M. Larivière, G. Dejaeghere, M.-L. Soufflet.

Examen Commercial (100 mots à la minute). — Mlle G. Deleersnyder, G. Henry, L. Lecote, M. H. Maaalgre; Mlle J. Puyck, Cl. Desfrènes.

Examen pratique élémentaire (75 mots à la minute). — Mlle M. Dubois, Cl. Fédou, E. L. Larivière, S. Vandenhakke, R. Deffrennes, S. Lecoux, G. Dathis, A. Van Weiden, D. Haysart, A. Detselle, M. Leveugle, M. Devos, R. Frau, A. Gresson, H. Desmoulin, Louis Goubau, M. Lelong, P. Durier, A. Baudard, G. Delbecq, L. Examen théorique. — Mlle M. Boute, B. Six, Y. Mercier, E. Vermeeren, R. Hannebel, A. Marc.

# FLIRT

Il vous attend dans le métro, dans une gare, chez votre libraire ou ailleurs... Ne le laissez pas enlever !

Il déclara que, aussitôt la maison aménagée, on s'y installerait définitivement et donna des ordres en conséquence.

Les deux orphelins, cela va sans dire, demeurèrent près de leur tante.

Or, le matin du jour où nos sommes, une activité fébrile régnait chez les Monestrange, car c'était le jour du départ, et comme le temps était exceptionnellement doux on comptait effectuer le trajet en landau.

La voiture serait devant la porte à neuf heures de l'après-midi.

En attendant, Renaud descendit au bureau avec lesquels communiquait l'appareil, grâce à un escalier intérieur.

La maison de Monestrange et fils était alors fort connue à Paris : de nombreux navires, voiliers pour la plupart, cinglaient les mers, portant le nom de leurs maîtres qui tous les océans.

Leur principal transit était celui du satrapé que l'on recueillait au Chili pour le décharger dans nos grands ports européens.

Sur la porte du riche immeuble, boulevard Haussmann, se trouvait une plaque de marbre portant ces mots, en lettres d'or : « Monestrange et fils, armateurs », bien que Richard ne fût point encore l'associé de son père.

Mais cette raison sociale datait de temps immémoriaux dans la famille.

Vers dix heures du matin, Renaud envoya le garçon prier son père de descendre lui parler.

Le jeune homme était assis auprès de la convalescente avec laquelle il conversait à voix basse.

On eût dit qu'Henriette ne pouvait se rassasier de voir son fils, son enfant si beau, à Versailles.

FEUILLETON DU 23 MAI. — N° 7

# SANG MAUDIT

par ELY MONTCLERC

## PREMIERE PARTIE

— Il fallait entrer, Richard, confesser honnêtement les torts à l'oncle Renaud ! Tout est oublié et... ma mère aujourd'hui ne serait pas... où elle est.

— La douleur a sourdement miné son corps... Elle, si gaie, ne sait même plus sourire... Marie-Thérèse et moi... nous faisons que pleurer. Quand à ton père, toujours sombre, toujours triste...

— J'avais peur de lui, de sa sévérité et de ses coups de poing. Ce n'est pas en paroles, son indignation...

— A-tu donc à croire qu'un père demeure implacable ? Mais il t'aurait ouvert les deux bras en sanglotant !

— Enfin, le voilà, tu reviens... que Dieu fasse maintenant un miracle, et de nouveau nous serons heureux.

— Richard ? le boulevard Haussmann. Tandis que le jeune homme peyait le cocher, Denise, légère, s'élança dans l'escalier.

— On devait le guetter dans l'antichambre, par la porte de l'appartement s'ouvrait aussitôt qu'elle atteignit le palier, suivie de près par son cousin.

C'était Joseph, le cocher, un ancien serviteur de la famille Monestrange qui avait connu Richard enfant.

Sans mot dire, mais avec un sourire ému, il effectua pour laisser passer ses jeunes maîtres qui se dirigèrent rapidement vers la chambre de la malade.

— Attends ! souffla Denise, attends près de la porte que je vais laisser entrebâillée. Tu entreras d'ici une minute.

Dénouant sa dentelle, jetant son manteau, elle accrocha le tout à une patère, puis, doucement, pénétra chez sa tante.

Deux paires de regards anxieux se posèrent sur elle.

— Seule ! murmura doucement l'armateur.

— Seule ! fit Marie-Thérèse avec désespoir.

— Non, non, ne craignes rien, « il » est là, il vous est rendu votre fils, mon cher oncle. Vous le retrouverez aussi bon, aussi affectueux qu'autrefois.

— Deux paires de regards anxieux se posèrent sur elle.

— Seule ! murmura doucement l'armateur.

— Seule ! fit Marie-Thérèse avec désespoir.

— Non, non, ne craignes rien, « il » est là, il vous est rendu votre fils, mon cher oncle. Vous le retrouverez aussi bon, aussi affectueux qu'autrefois.

— Deux paires de regards anxieux se posèrent sur elle.

— Seule ! murmura doucement l'armateur.

— Seule ! fit Marie-Thérèse avec désespoir.

— Non, non, ne craignes rien, « il » est là, il vous est rendu votre fils, mon cher oncle. Vous le retrouverez aussi bon, aussi affectueux qu'autrefois.

Sans prononcer une parole il fit quelques pas à travers la vaste pièce, puis, avec un rauque sanglot le jeune homme s'abattit à genoux : cheveu, d. lit maternel.

— Une exclamation de bonheur inouï monta aux lèvres de la paralytique.

Elle baillotta deux ou trois syllabes d'ineffable adresse, puis esquissa un geste qui, hélas ! demeura inachevé pour prendre les mains à l'enfant prodige.

Il la comprit et se jeta frémissant sur le sein qui l'avait nourri, sur ce cœur qui défilait d'évresse pure, qu'un autre cœur maintenant battait près du sien.

L'atréante enfin se dénoua... elle avait été longue, muette, combien éloquent cependant !

— Puis, le jeune homme se tourna vers son père et, devant ce masque rigide, il eut une défaillance.

— Oh ! pourquoi, pourquoi cet homme si parfait était-il si sévère ? Pourquoi les mains qu'il tombaient de sa bouche semblaient-elles glacées du souffle froid de son austère vertu ?

— Mais était-ce possible ? le visage glacial s'animait ? un reflet d'émotion intense y affaiblissait sa flamme ?

— Et moi demanda simplement l'armateur, ne veux-tu pas m'embrasser ?

— Oh ! père ! père ! jeta le jeune homme bouleversé.

Dans ces bras qui l'appelaient frémissant, dans si se jeta et reçut, avec un baiser, le pardon de sa faute.

— Immobiles, en un angle obscur de la chambre, les deux sœurs se tenaient bloties l'une contre l'autre, n'osant pas, d'un geste ni